

Sujet : Dans quelles mesures et comment l'enseignant d'EPS peut-il investir le domaine du sensible et valoriser la démarche artistique dans une discipline d'enseignement où la référence est souvent la compétition et la performance ?

Contextualisation

Déjà en 1975, G.Vigarello disait de l'éducation physique qu' « elle privilégie un corps qui fonctionne plus qu'il ne parle, qui produit plus qu'il n'éprouve » (Education physique et revendication scientifique, in Revue Esprit n°5, 1975). Beaucoup plus récemment, développant la question des « enjeux d'une pratique des activités physiques artistiques », Thierry Tribalat invite les enseignants à « éviter de consacrer une part trop importante de la formation des élèves à une motricité d'effectuation centrée, par ses motifs d'agir, sur la performance et la compétition » (Forum international de l'Education physique et du Sport, 2005). A titre d'illustration, selon N.Lacince (2004), le rapport de l'enseignement de la danse ne serait que de 2% par rapport aux autres activités enseignées. C'est en suivant cette voie que nous étudierons les façons de concevoir et mettre en œuvre un enseignement de l'EPS permettant d'investir le domaine du sensible et de valoriser la démarche artistique.

Définition des concepts clés

D'une manière générale, le domaine du sensible renvoie à ce que l'on ressent dans l'environnement physique et humain, c'est « la capacité à s'informer sur le milieu » (H.Bruneau, E.Comandé, in L'artistique et le sensible en EPS, in revue EPS n°348, 2011). Il s'agit des informations proprioceptives et extéroceptives que recueille l'individu par ses différents sens. La signification portée par le libellé renvoie à une acception plus spécifique du concept, la sensibilité étant plutôt à comprendre comme une « aptitude à s'émouvoir » (Dictionnaire Larousse, 2011). La sensibilité est quelque chose d'intime qui dépend d'un ensemble d'expériences accumulées, et plusieurs élèves confrontés à la même situation dans le même contexte ne ressentiront pas la même chose. En EPS, nous montrerons qu'il est possible de ressentir des émotions face à ce que l'on fait, face à ce que l'on voit, face à ce que l'on entend, et même de ressentir l'émotion d'un autre dans le cadre d'un rapprochement empathique.

La démarche artistique renvoie à la « création d'objets ou de mises en scène spécifiques destinées à produire chez l'homme un état particulier de sensibilité, plus ou moins lié au plaisir esthétique » (Dictionnaire Larousse 2011). En éducation physique et sportive, cette création concerne le geste, le mouvement : selon T.Tribalat, « l'approche physique de l'activité artistique fait du corps en général et du mouvement en particuliers la matière de prédilection de cette activité. Il s'agit avant tout d'une présentation physique de ses représentations sensibles (poétiques, esthétiques) du monde (...) Par le partage, il s'agit de donner un sens émotionnel au monde » (2005). Valoriser la démarche artistique en EPS, c'est donc accorder dans son enseignement une importance particulière au corps expressif, et faire du mouvement l'objet d'une création et d'une interprétation pour le rendre symbolique et signifiant pour soi et pour les autres, et faire partager des émotions. La démarche artistique nécessite l'élaboration d'une partition par un chorégraphe, son exécution par un interprète, mais aussi la réception de l'œuvre par un public (Brun, 2008). Les relations entre la musique et le mouvement, les effets chorégraphiques, l'harmonie des relations entre les protagonistes, la fluidité du mouvement, l'élégance et la grâce sont les ingrédients qui permettent de solliciter la sensibilité artistique, c'est-à-dire l'inclinaison personnelle face à la beauté.

Le domaine du sensible et la démarche artistique concernent d'abord des activités permettant de « réaliser une prestation corporelle à visée artistique » (Programme du Collège, 2008), lesquelles correspondent pour l'essentiel à la danse et aux arts du cirque. Ces activités se démarquent des activités compétitives et de performance car leur finalité n'est pas identique, le mouvement n'a pas le même sens, car il ne s'agit pas de départager les meilleurs concurrents sur la base de leurs performances mesurables (se déplacer rapidement dans différents milieux, sauter et lancer loin, atteindre un but avec un projectile...). Nous verrons néanmoins que l'artistique et la performance peuvent se conjuguer, notamment dans les activités acrobatiques de production de formes corporelles destinées à être jugées (gymnastique sportive, gymnastique rythmique), et même dans les autres activités compétitives, lorsque l'efficacité technique tend vers la virtuosité et le beau.

Notons enfin que les programmes réunissent les deux concepts en évoquant, dans le cadre de la 5^e compétence du socle commun, « une sensibilité artistique vécue par le corps » (Programmes du Collège, 2008).

Questionnement

En éducation physique et sportive, comment contrebalancer l'importance de la compétition et de la performance pour valoriser aussi l'artistique et le sensible ? Pourquoi cet enrichissement est-il le moyen d'une plus grande égalité des chances et des motifs d'agir, notamment entre les filles et les garçons ? Pourquoi est-il aussi la condition d'une plus grande ouverture culturelle ? Quels sont les apprentissages portés par les domaines de l'artistique et du sensible ? Sont-ils les mêmes que ceux portés par les activités sportives ? En quoi ces apprentissages sont-ils complémentaires à ces activités dans la perspective de viser la formation d'un citoyen

physiquement et socialement éduqué ? Quelle place et quelle fonction tient alors la technique corporelle ? Et comment enseigner alors l'inclinaison personnelle face à la beauté ? Quelles précautions pédagogiques et didactiques s'imposent à l'enseignant soucieux d'enseigner les activités artistiques ? En quoi une EPS complète et équilibrée ne peut faire l'économie d'une approche artistique et sensible du mouvement corporel ?

Problématique

Nous défendrons l'idée selon laquelle la formation d'un « *citoyen cultivé, lucide, autonome, physiquement et socialement éduqué* » (Programmes du Collège, 2008) ne peut faire l'économie d'un enseignement de l'EPS qui, à côté des activités compétitives de production de performances, investisse aussi le domaine du sensible et valorise la démarche artistique. Derrière cet équilibre se joue un enjeu éthique, un enjeu d'équité, un enjeu de démocratisation, un enjeu de citoyenneté, un enjeu culturel, l'ensemble rassemblé dans un enjeu d'éducation. Nous montrerons néanmoins que la prise en compte de ces enjeux dans le cadre de l'enseignement de l'EPS rencontre souvent des difficultés, du côté de la présentation publique du corps et de la confiance en soi, du côté des représentations caricaturales parfois associées aux activités artistiques, ou encore du côté de la gestion de la mixité et des motifs d'agir différenciés selon le genre. Ces obstacles seront levés par des interventions pédagogiques et didactiques justement choisies et mises en œuvre, car développer une culture de l'artistique complémentaire d'une culture de la performance, c'est répondre à l'exigence d'une EPS complète et équilibrée, garante pour tous d'une « *culture commune* » (Programmes du Collège, 2008).

Problématique' (hypothèse comparable, mais formulée différemment)

En partant du principe que le corps en éducation physique n'est pas seulement un corps productif et performant, mais aussi un corps expressif et créatif, nous soutiendrons l'hypothèse selon laquelle revendiquer pour tous les élèves, garçons et filles, une EPS complète et équilibrée, suppose que l'enseignant investisse le domaine du sensible et valorise la démarche artistique. Il le fera en priorité au moyen des activités dites artistiques, mais sans renoncer à utiliser aussi les activités acrobatiques, voire les autres activités compétitives sur lesquelles il fera porter un traitement didactique idoine. Il s'agit de viser des enjeux de formation à la fois supplémentaires et complémentaires aux activités sportives, en visant des apprentissages qui élargissent le répertoire d'action, de réflexion et d'émotion des adolescents autour d'objectifs de maîtrise, de développement, d'attitude et de méthode à la fois originaux et partagés.

En d'autres termes, investir le domaine du sensible et valoriser la démarche artistique en EPS, c'est mettre en œuvre des moyens originaux sans lesquels il ne serait pas possible d'être réellement et entièrement « *physiquement et socialement éduqué* » autour d'une « *culture commune* » (Programmes du Collège, 2008).

Les propositions de plans :

Plan 1 : entrée par une comparaison avec les activités sportives

- ◇ Partie 1 : les apprentissages complémentaires aux activités sportives de production de performances
- ◇ Partie 2 : les apprentissages supplémentaires aux activités sportives de production de performances
- ◇ Partie 3 : les apprentissages au-delà des activités sportives, ceux relevant du socle commun de compétences

Plan 2 : entrée par les enjeux liés au domaine du sensible et à la démarche artistique

- ◇ Partie 1 : un enjeu culturel, de démocratisation et d'équité
- ◇ Partie 2 : un enjeu d'acceptation de soi et de connaissance de soi, mais aussi de connaissance des autres
- ◇ Partie 3 : un enjeu de développement corporel et d'adaptabilité motrice

Plan 3 : entrée par la place du sensible et de l'artistique dans les différentes APSA

- ◇ Partie 1 : le sensible et l'artistique dans les activités artistiques
- ◇ Partie 2 : le sensible et l'artistique dans les activités acrobatiques
- ◇ Partie 3 : le sensible et l'artistique dans les activités sportives

Plan 4 : entrée par la relation aux différentes compétences

- ◇ Partie 1 : investir le domaine du sensible et valoriser la démarche artistique pour construire des compétences propres
- ◇ Partie 2 : investir le domaine du sensible et valoriser la démarche artistique pour construire des compétences méthodologiques
- ◇ Partie 3 : investir le domaine du sensible et valoriser la démarche artistique pour construire des compétences sociales

Plan 5 : entrée par une relation aux finalités

- ◇ Partie 1 : investir le domaine du sensible et valoriser la démarche artistique pour la formation d'un citoyen cultivé
- ◇ Partie 2 : investir le domaine du sensible et valoriser la démarche artistique pour la formation d'un citoyen lucide
- ◇ Partie 3 : investir le domaine du sensible et valoriser la démarche artistique pour la formation d'un citoyen autonome

Plan détaillé autour de la proposition de plan n°2 = entrée par les enjeux

Votre travail = rédiger les arguments et les illustrer

Partie 1 : un enjeu culturel, de démocratisation et d'équité

- Investir le domaine du sensible et valoriser la démarche artistique pour « *contribuer à l'éducation artistique à laquelle chacun a droit et que proposent déjà l'éducation musicale et les arts plastiques, mais au travers d'un médium nouveau : son propre corps (...) Le mouvement peut être l'objet de cet autre regard plastique ou poétique* » (T.Tribalat, 2005). D'ailleurs le mouvement et la musique sont souvent sollicités ensemble, notamment lorsqu'il s'agit d' « *utiliser les éléments significatifs du monde sonore et agir en relation avec les différentes parties musicales* » (fiche APSA danse niveau 2, Ressources Collèges EPS, 2009). La musique renforce la dimension artistique et sensible du mouvement, en mettant en valeur le corps par des temps forts musicaux. Il s'agit de compléter l'idéal culturel d'un « *amateur critique du sport* » cher à D.Delignières et C.Garsault (Objectif et contenus de l'EPS, in Revue EPS n°242, 1993), par un « *amateur critique du sensible et de l'artistique* » capable de reconnaître la beauté, la virtuosité, l'émouvant, le surprenant... En même temps par exemple que les élèves sont invités à « *apprécier les prestations de façon argumentée à partir de quelques indicateurs simples* » (fiche APSA danse niveau 2, 2009), le regard sur la prestation corporelle s'enrichit d'une nouvelle tonalité : une tonalité qui ne compare plus, qui ne mesure plus, qui ne classe plus, mais une tonalité qui « *apprécie la qualité d'interprétation individuelle et collective des danseurs : qualité de mouvement et degré de présence* » (ibid.). La culture artistique enrichit donc bien la culture sportive par un usage non compétitif du corps sensible.
- Investir le domaine du sensible et valoriser la démarche artistique pour lutter contre les stéréotypes sexistes et faire partager les valeurs de l'autre sexe. Comme le souligne N.Déchavanne en effet, « *les gestualités masculines et féminines, repérables dans tous les actes quotidiens, professionnels ou domestiques, sont inévitablement réinvesties dans les pratiques corporelles* » (La division sexuelle du travail gymnique, un regard sur la gymnastique volontaire in Sport et société. Paris, Vigot, 1981). Mettre l'accent sur le sensible et l'artistique en EPS, c'est participer à casser les schémas caricaturaux selon lesquels « *du désir immédiat de nombreux garçons de jouer au ballon (et de gagner), à leur rejet pour la danse, le chemin est inverse de celui d'un grand nombre de filles* » (A.Davisse, M.Volondat, Mixité, pédagogie des différences et didactiques in Revue EPS n° 206, 1987). Avec un enseignement valorisant la démarche artistique, garçons et filles peuvent s'enrichir des représentations et des mobiles d'agir de l'autre sexe.
- Investir le domaine du sensible et valoriser la démarche artistique pour s'éloigner d'un usage instrumental du corps et substituer à une logique compétitive une logique de l'imaginaire poétique qui « *renvoie au partage par les sens d'une vérité intérieure* » (T.Tribalat, 2005). Le beau n'est plus référencé au paraître et à la norme, mais à la possibilité d'émouvoir et de concrétiser par l'usage du corps un imaginaire symbolique. C'est « *un processus de transfiguration où il s'agit de passer le réel au sas de sa pensée et de son imaginaire* » (H.Bruneau, E.Comandé, in L'artistique et le sensible en EPS, in revue EPS n°348, 2011). La manière de bouger, le style de mouvement, une gestuelle originale et singulière, les façons de « *dissenter corporellement* » (ibid.) s'expriment sans doute davantage que

dans les activités sportives qui laissent beaucoup moins d'espace à la façon personnelle de mobiliser son activité corporelle.

- Investir le domaine du sensible et valoriser la démarche artistique pour rééquilibrer les compétences au sein de la classe et permettre à tous de réussir. Dans le domaine de l'artistique et du sensible, il n'y a pas de mesure des performances, pas de résultats rationnellement objectivés, et cela permet à certains élèves de connaître la réussite plus facilement que dans les activités sportives en exploitant opportunément leurs ressources personnelles (d'autant que les situations compétitives « agressent » souvent les adolescents à l'assise narcissique la plus fragile). Du côté de l'intérêt ludique (R.Caillois, *L'homme et le sacré*, Gallimard, Paris, 1950), nous ne sommes plus dans le domaine de l'agon (la compétition), mais dans celui de mimicry (le simulacre). « *On favorise la découverte d'usages sociaux du corps en mouvement qualitativement différents des pratiques sportives* » (T.Tribalat, 2005).
- Investir le domaine du sensible et valoriser la démarche artistique pour établir des ponts avec d'autres matières d'enseignement. Ainsi est-il possible de lier un travail artistique avec « *l'utilisation de l'image, de tableaux, d'outils de traitement informatique des données* » (Compétence 4 du socle commun, Programmes du Collège 2008). J.-C.Etourneau propose par exemple un travail interdisciplinaire de la notion de « point de vue » en danse et en arts plastique avec une classe de troisième autour de l'œuvre « *Le cuirassé Potemkine* », film de S.Eisenstein (1925). Après une phase de construction chorégraphique pour évoquer un contexte narratif singulier, un travail de lecture des images est engagé avec les élèves car ceux-ci sont mis en situation d'observer des images à partir de la vidéo enregistrée lors de leur travail scénographique. « *Cette lecture d'image est ensuite mise en lien avec celle d'une vue extraite du film « Le cuirassé Potemkine », œuvre préalablement projetée aux élèves* » (Lire et exploiter des images en interdisciplinarité, in Revue EPS n°348, 2011).
Au Collège, les programmes évoquent d'ailleurs « *l'acquisition d'une sensibilité artistique vécue par le corps* » et précisent dans le cadre du « *lien avec l'enseignement de l'histoire des arts* » que « *l'EPS participe à l'acquisition d'une culture humaniste. A ce titre, elle contribue à sensibiliser les élèves à l'histoire des arts principalement dans le domaine des « arts du spectacle vivant* » (Programmes pour le Collège, 2008). Cette relation avec l'histoire des arts se retrouve d'ailleurs au lycée presque dans les mêmes termes : « *lorsque les activités danse et arts du cirque sont programmées, quel que soit le niveau de classe, une mise en perspective historique et culturelle peut être proposée. Celle-ci s'appuie alors sur les thématiques du programme d'histoire des arts et sur des œuvres traitées dans le cadre des autres enseignements disciplinaires* » (Programme d'EPS pour les lycées d'enseignement général et technologique, 2010).

Partie 2 : un enjeu d'acceptation de soi et de connaissance de soi, mais aussi de connaissance des autres

- Investir le domaine du sensible et valoriser la démarche artistique pour accepter la présentation publique de soi : « *accepter le regard des autres* » (fiche APSA danse, Ressources Collèges EPS, 2009). Et au-delà gagner en confiance en soi et en estime de soi, enjeu particulièrement sensible à l'adolescence (X.Pommereau, *Ado à fleur de peau*, A.Michel, Paris, 2006). A condition d'inscrire la présentation publique de soi le long d'une progressivité didactique où l'on apprend à se montrer petit à petit. Le travail collectif au sein de groupes restreints affinitaires (D.Hauw, *Les groupes en EPS*, in *Le groupe*, Ed. Revue EPS, 2000) permet aussi dans un premier temps de « rassurer » les conduites les plus hésitantes ou les plus récalcitrantes.
- Investir le domaine du sensible et valoriser la démarche artistique pour apprendre à reconnaître ses propres émotions, mais aussi apprendre à les traduire en mouvements corporels, et à les reconnaître chez autrui (empathie). Le corps est moins un outil d'effectuation qu'un « *véhicule de communication* » (M.Arguel, *Danse : le corps enjeu*, PUF, Paris, 1992). Les activités artistiques sollicitent et développent une sensibilité qui permet au corps de se mettre en scène et d'évoquer un « *univers défini préalablement* » (fiche APSA arts du cirque, Ressources Collèges EPS, 2009) dans le cadre du rapport entre un signifiant et un signifié.
- Investir le domaine du sensible et valoriser la démarche artistique pour substituer à la compétition la collaboration et la communication, et engager les élèves à travailler en groupes sans se comparer en vue de construire une chorégraphie ou un numéro collectif au service d'un projet expressif ou au service d'un scénario. « *Défendre l'idée que le corps est la personne et que considérer l'autre comme sujet et non comme objet permet d'instaurer des relations faites de partage et non de domination* » (T.Tribalat, 2005). Les rôles sociaux sont ici le prétexte à de nouvelles interactions sociales qui permettent de faire jouer une autonomie d'action et de pensée autour d'un projet partagé, interactions qui permettent aussi de construire ensemble les liens entre les connaissances déclaratives et procédurales. En apprenant à « *se mettre en projet* », les élèves apprennent aussi à « *organiser et assumer des rôles sociaux et des responsabilités* », notamment du côté du chorégraphe, de l'interprète et du spectateur, tout en apprenant

simultanément à « *agir dans le respect des autres* » (Programmes du Collège, 2008) et à accorder à ses pairs sa confiance.

Partie 3 : un enjeu de développement corporel et d'adaptabilité motrice

- Investir le domaine du sensible et valoriser la démarche artistique pour mieux se représenter son corps dans l'espace et dans ses rapports avec les autres et les objets. Être capable de jouer sur les contrastes (ample/étriqué, solide/fondant), l'énergie, les durées (pause, accéléré, ralenti), et comprendre en actes les principes d'équilibre et de déséquilibre (posture faisant varier le centre de gravité autour des appuis, transfert de poids, rôle équilibrateur des bras, genoux amortisseurs...). En construisant des prestations artistiques concrètes, filles et garçons apprennent à mieux piloter leur corps dans un espace tridimensionnel orienté par la force de pesanteur et structuré par leur activité perceptive, et ils gagnent ainsi en adaptabilité motrice face à une infinité de situations.
- Investir le domaine du sensible et valoriser la démarche artistique pour développer les ressources de l'efficacité motrice, notamment lorsque la souplesse, la force ou l'adresse ou encore la tonicité du corps sont mises au service des compositions chorégraphiques. Le développement de certaines qualités physiques est de nature à offrir une disponibilité motrice offrant davantage de possibilités dans la relation entre l'action et l'expression, la communication. La souplesse par exemple offre sans doute un pouvoir moteur particulier pour « *créer des formes corporelles variées et originales en explorant ses possibilités motrices dans les trois dimensions de l'espace* » (fiche APSA danse collège niveau 2, 2009).
- Investir le domaine du sensible et valoriser la démarche artistique pour construire des « *formes corporelles variées et originales en relation avec le projet expressif* » (fiche APSA danse, Ressources Collège EPS, 2009). Ces nouvelles postures et ces nouvelles techniques corporelles sont dégagées de la notion de performance, mais elles visent toujours la fluidité, la précision, l'adresse. Elles conditionnent une disponibilité motrice, cette fois au service de l'imagination et de la création et non de la compétition. Avec de proche en proche un développement de la capacité à coordonner et dissocier ses gestes dans les trois dimensions de l'espace, à maîtriser les rythmes du mouvement (pause, accéléré, ralenti), à jouer sur les degrés de tonicité du corps, à enrichir le répertoire de ses postures corporelles...
- Investir le domaine du sensible et valoriser la démarche artistique pour mettre l'élargissement de son répertoire d'actions et de réactions dans l'environnement physique et humain au service d'une créativité et d'une imagination permettant d'accéder à des formes originales de motricité : « *entrer dans un projet de création à partir d'un inducteur (le sport, les animaux, les sentiments, l'eau, le feu) en utilisant son imagination pour la transformer en forme corporelle* » (fiche APSA danse niveau 1, Ressources Collège 2009). Dans une société où certains sociologues pointent des attitudes très conventionnelles chez les adolescents, voire une « *tyrannie de la majorité* » dans la culture lycéenne (D.Pasquier, 2005), la créativité est sans doute un véritable objectif d'éducation et d'émancipation.

Réponse à la problématique

« *L'éducation physique et sportive est faite d'un ensemble d'enseignements d'APSA qui visent la transmission d'une culture et le développement des conduits motrices que les valeurs admises conduisent à considérer comme souhaitables et susceptibles de procurer le bien-être* ». Cette définition d'A.Hébrard (EPS interroge, in Revue EPS n°312, 2005) nous aide à comprendre la place du sensible et de l'artistique en EPS.

Les activités artistiques participent, de façon complémentaire aux activités sportives, à l'acquisition d'une culture motrice où le corps n'est pas une mécanique, mais plutôt un signifiant poétique et esthétique qui se dégage en partie de la division sexuelle des usages du corps. « *Il existe une culture physique artistique et elle doit également être transmise. Nous y trouvons des enjeux et des spécificités que l'EPS ne peut ignorer (...) Il s'agit de favoriser l'émergence d'un habitus artistique* » (T.Tribalat, 2005).

Quant aux conduites motrices, elles s'enrichissent de la capacité à toucher un public, à émouvoir, à porter une symbolique, à évoquer l'imaginaire, à créer la surprise, dans une relation aux autres, aux objets, à la musique. En synergie avec les autres APSA, elles s'enrichissent aussi de la capacité à maîtriser ses mouvements, à les coordonner, les dissocier, à construire de nouveaux équilibres et de nouvelles postures en rupture avec la motricité habituelle, pour accéder à une véritable aisance corporelle garante d'une adaptabilité motrice à une infinité de situations et indispensable à un véritable dialogue corporel.

Finalement, cette place de la sensibilité artistique en éducation physique participe, à côté des activités sportives et des activités d'entretien, à « procurer le bien-être », car chaque adolescent apprend à mieux se connaître bougeant, à accepter son enveloppe corporelle en la dégageant des modèles normatifs en vigueur, il développe sa confiance en soi, accepte et maîtrise ses émotions, tire profit de sa créativité, se réjouit de partager quelque chose avec ses pairs, et devient capable d'éprouver un plaisir artistique : celui de s'émouvoir devant le spectacle de l'expressif, de l'acrobatique, et de la beauté.